



Association Temps Libre

2, avenue de la gare 30190 St-Geniès-de-Malgorès

Tél : 04.66.63.14.36 – Courriel : secretariat@temps-libre.org – Site : www.temps-libre.org

Musique - PIANO Inscription 2021/2022

Intervenante : Sabattier Aurélia ☎ 06 74 24 00 19

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age
Adresse
Code postal Ville.....
Tél. :

Courriel : @

Responsable de l'enfant

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville.....
Tél. (dom) Bureau
Courriel : @

Autorisation de saisie de mes données personnelles Oui Non

30 séances de ½ heure cours individuel : 485 €

Adhésion individuelle obligatoire à l'association de 15 € à rajouter à la 1^{ère} cotisation

Somme à régler dès l'inscription (chèque à l'ordre de l'Association Temps Libre).

Vous avez la possibilité de régler en 3 fois. (169 € au 10 octobre, 158 € au 10 janvier, 158 € 10 avril)
à remettre impérativement à l'inscription.

Vous avez également la possibilité de régler en coupon ANCV

Règlement intérieur

Les adhérents s'inscrivent pour une année entière et s'engagent à suivre régulièrement les cours (30 séances).

Seul les cours n'ont assuré par l'association seront soumis à un remboursement.

(voir avec le professeur pour récupération des heures en cas d'absence pour cause de maladie).

J'autorise l'association Temps Libre à me photographier et où me filmer dans le cadre des activités de l'association :

Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, et l'accepte.

Date :

Signature :

Autorisations du Responsable de l'enfant

Je soussigné(e)

-
- *Autorise : mon enfant à participer à l'activité
 - *Autorise : que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'association TEMPS LIBRE
 - *Autorise : les personnes suivantes à récupérer mon enfant en cas d'indisponibilité de ma part et décharge l'Association Temps Libre de toute responsabilité (une pièce d'identité sera demandée) :
-

-
- *Autorise : mon enfant à partir seul :

Heure :

Et reconnais avoir été informé(e), que **mon enfant sera sous mon entière responsabilité et que l'Association Temps Libre décline toute responsabilité dès lors que les responsables autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s) ou à être récupéré(s) par un mineur.**

- *Autorise : le transfert à l'hôpital par un service d'urgence pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence uniquement toute hospitalisation, ou intervention chirurgicale y compris une anesthésie, intervenant durant la période d'accueil.

Nom et Prénom du signataire :

.....

Date :

Signature

CHARTRE DE L'ADHERENT

*Temps Libre tente de répondre aux besoins et attentes exprimés par les familles du territoire **Leins gardonnenque**.*

*L'association se donne pour objectif **d'être un élément d'animation et de développement rural** en encourageant l'éveil à la culture, au sport, aux loisirs mais surtout en tentant de maintenir et de renforcer le lien social, dans un monde qui se fait de plus en plus individualiste.*

*L'association œuvre pour « **renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide** ». Les activités proposées doivent permettre de dépasser les frontières, qu'elles soient de la langue, de la réussite scolaire, des statuts sociaux, ou des générations.*

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences.

Le projet de l'association Temps Libre est élaboré pour s'appliquer à tous, à tous les âges de la vie.

Il est organisé autour des valeurs fondamentales de l'éducation populaire comme : l'égalité, la liberté, la solidarité, la participation de tous, la laïcité.

Le soutien financier des adhérents de l'association constitue un apport fondamental pour le développement des projets et leur concrétisation.